

Immeubles Venel Le Buron

Yverdon-les-Bains (VD)



Caractéristiques techniques

Longueur totale : 78.0 m
Largeur : 17.0 m
Hauteur : 12.28 m dont
2.8 m au sous-sol
Garage Ouest : 14 x 6.5 m

Quantités

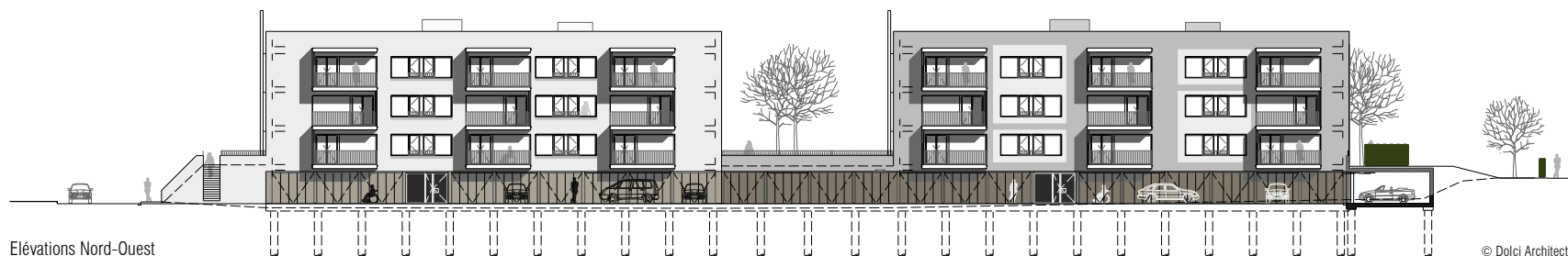
Béton armé : 2'500 m³
Armature : 330 t
Coffrage : 14'000 m²
Const. métallique : 1 t
Nombre de pieux : 148 pces
Terrassement,
excavation : 3'700 m³

Exécution

Maître de l'ouvrage : Fondation yverdonnoise
pour le logement (FYL)
Entreprise : Entreprise générale
CSC SA
Réalisation : 2019 - 2021
Coûts : 6.5 Mio CHF dont
2.5 Mio CHF (gros œuvre)

Architecture

Tony Mangone Architectes
Dolci Architectes



Elévations Nord-Ouest

© Dolci Architectes

2 immeubles ont été construits dans le cadre de cette affaire, soit : immeuble LLM (logements à loyers modérés) et immeuble LLA (logements à loyers abordables).

Chaque bâtiment est rectangulaire, avec une surface en plan de 32.80 m x 16.70 m et une hauteur depuis le rez-de-chaussée (436.75 m.s.m.) de 9.48 m. Ils comptent 4 niveaux : un sous-sol, un rez-de-chaussée et 2 étages supérieurs. Les différents niveaux comprennent les locaux suivants :

sous-sol :	Rez, 1 ^{er} et 2 ^{ème} étages :
- hall d'entrée	- escalier et palier commun
- surfaces de stationnement	- locaux d'habitation
- caves	- local technique
- locaux buanderie	
- local vélos et poussettes	
- locaux techniques	
- local concierge	
- abri de protection civile (uniquement immeuble LLA)	

La toiture est accessible uniquement pour les travaux d'entretien et de maintenance. La surface est occupée par des panneaux thermiques et des modules photovoltaïques.

Le bâtiment est entièrement en béton armé. A chaque étage, les charges sont reprises par une dalle continue appuyée sur des murs (à tous les niveaux) ou sur des colonnes (devant les surfaces de stationnement au sous-sol). Au sous-sol, les porteurs verticaux reposent sur un radier généralisé dans la zone des locaux chauffés (côté Sud) et sur des semelles filantes dans la zone des surfaces de stationnement (côté Nord). A cause de la nature mauvaise du sol de fondation, le bâtiment est fondé sur des pieux.

Toutes les mesures ont été prises pour assurer la continuité entre les dallages des garages et des entrées avec les aménagements extérieurs, ainsi que pour les points de raccordement des réseaux enterrés.

Les logements comprennent des terrasses au rez-de-chaussée (façades Sud, Est et Ouest) et des balcons au rez-de-chaussée (façade Nord) et aux 1^{er} et 2^{ème} étages (façades Nord et Sud).

Des locaux enterrés ont été construits entre les 2 immeubles (avec des surfaces de stationnement et un local pour le stockage des pellets), ainsi qu'un garage côté Ouest et un couvert à vélos côté Nord.

